



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 29 mai 2024

sous la Présidence de Monsieur Olivier BURNET, Président

Préavis 08-2024 Déploiement des compteurs électriques intelligents Stratégie et étape 1

Crédit demandé CHF 1'396'00.00

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 08-2024 du 10 avril 2024,
vu le rapport de la Commission ad hoc désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver l'entrée de la Ville de Pully au capital de la Société Smart Data Energie SA, conformément à ce que prévoit la loi sur les communes ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 1'396'000.00 TTC destiné à financer la mise en service du système de mesure intelligent et la réalisation d'un projet pilote, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 10 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Olivier BURNET



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 29 mai 2024